

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0848
Facture Date	21 septembre 2024
Date échéance	21 janvier 2025
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Nizar BELGASMI
niz.belgasmi@gmail.com

Retrouvez les photos de votre villa pilotis aux Maldives [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre deluxe à Dubai [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Vols A/R EMIRATES Départ de Paris le 15 février 2025 à 14h25, arrivée le 16 février 2025 à 09h25 aux Maldives (escale 4h05 à Dubai), Départ des Maldives le 22 février 2025 à 18h20, arrivée le 22 février 2025 à 21h35 à Dubai (vol direct) Retour le 26 février 2025 depuis Dubai à 14h50, arrivée à Paris le 26 février 2025 à 19h30 (vol direct).	3 001,34 €	3 001,34 €
1	Hotels DHIGUFARU MALDIVES 6 nuits villa pilotis sunset avec piscine privée all inclusive + transferts hydravion inclus 16 au 22 février 2025 THE HERITAGE HÔTEL AUTOGRAPH COLLECTION DUBAI 4 nuits chambre deluxe petits déjeuners inclus 22 au 26 février 2025 2 adultes	6 398,66 €	6 398,66 €

Sous Total	9 400,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-9 400,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé